

02 sep 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 septembre 2005

Fourniture d'électricité pour le Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord préalable à la conclusion d'un contrat pour la fourniture d'électricité aux quartiers en Flandre et au quartier Reine Astrid à Neder-Over-Heembeek.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord préalable à la conclusion d'un contrat pour la fourniture d'électricité aux quartiers en Flandre et au quartier Reine Astrid à Neder-Over-Heembeek.

Ce marché concerne le renouvellement des contrats de fourniture pour un marché pluriannuel attribué par une adjudication publique avec publicité européenne. Afin de pouvoir conclure, pour l'ensemble des quartiers de la région bruxelloise, un nouveau contrat à partir du 1er janvier 2008, date à laquelle le contrat concernant les autres quartiers de la région bruxelloise se termine, la durée du nouveau contrat pour l'hôpital militaire est limitée à deux ans. En outre, le cahier des charges met l'accent sur la nécessité de l'usage d'énergie renouvelable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe